



Association des Médecins
Omnipraticiens
de la Mauricie

Journal de l'AMOM en Mauricie

Février 2019

Nouveau gouvernement, nouvelle approche mais, des objectifs organisationnels similaires



Dr Pierre Martin

Photo gracieuseté de Mme Emmanuelle Gamier Journaliste de la FMOQ

Bonjour à tous,

L'élection encore récente d'un nouveau gouvernement aura eu pour conséquence à court terme de générer un ralentissement dans les demandes en provenance du ministère et, par le fait même, de générer un certain soulagement en diminuant la pression sur les différentes instances régionales qui sont, dorénavant, en lien direct avec le ministre de la Santé.

Toutefois, ce ralentissement n'a pas que des résultats positifs. En effet, toutes les négociations qui avaient cours avant les élections sont paralysées et, ce n'est qu'au compte goutte que les nouvelles mesures et les ajustements tarifaires sont rendus disponibles pour nos collègues. La FMOQ vous envoie régulièrement des informations à cet effet et je vous invite à porter attention aux courriels du Dr Godin afin de demeurer bien informés.

Mais que nous réserve l'avenir avec ce nouveau gouvernement ?

Tout d'abord, il est important de souligner le changement de ton dans les relations avec la nouvelle ministre de la Santé et avec ses proches collaborateurs. De la confrontation, nous sommes passés en mode collaboration. L'approche est beaucoup plus respectueuse et l'expertise de la FMOQ est perçue non plus comme une menace mais comme une opportunité d'atteindre efficacement des objectifs organisationnels.

Ne perdons pas de vue que l'accessibilité aux soins et notamment aux services de première ligne demeure un enjeu important pour le gouvernement actuel qui, malgré le changement de ton et l'opportunité donnée à une approche collaborative de solutionner les enjeux de l'accès aux soins, ne pourra tolérer d'échec dans l'atteinte des objectifs d'accessibilité en lien avec les lois 20 et 130.

Plus que jamais, les médecins de famille devront tisser des liens entre eux et trouver ensemble des solutions à la réponse aux demandes de services en lien avec l'actualisation des plans d'organisation de services qu'ils ont confectionné récemment. Mais, pour satisfaire les exigences de ces PROS, tous les médecins devront collaborer équitablement et avec un engagement collectif envers la population de leur RLS tout en gardant à l'esprit que ce sont leurs conditions d'exercice professionnel qui bénéficieront de ce succès collectif.

Appel à la réflexion

On le sent bien, l'avenir de la médecine familiale mérite une profonde réflexion. Bien malgré eux, les attentes envers les médecins de famille ont subi des transformations importantes au cours des dernières années. Malheureusement, ces transformations furent imposées dans un climat malsain de confrontation au cours duquel, les médecins de famille ont senti à juste titre une agression envers leur engagement historique à supporter le système de santé publique. Rien ne justifiait pareille agression, mais il appert toutefois que la pérennité du système de santé et son efficience méritent que nous apportions les corrections nécessaires afin de parfaire certaines transformations déjà amorcées et surtout afin de ne plus subir ces transformations mais plutôt d'en devenir les fiduciaires au même titre que nous le sommes des dossiers de santé de nos patients.

C'est ainsi que l'exécutif de l'AMOM vous proposera, au cours des prochaines semaines, des rencontres de réflexion sur l'avenir de la profession de médecin de famille.

Suite

...plusieurs thèmes importants pour l'avenir de la profession...

Ces rencontres seront accréditées et donneront droit aux allocations de formation. Nous avons besoin de vous si nous voulons faire évoluer la médecine familiale en conformité de vos aspirations pour la décennie qui s'amorce présentement.

Lors de ces ateliers de réflexion, nous aborderons plusieurs thèmes importants pour l'avenir de la profession :

- 1. CONTRAT SOCIAL : engagement des médecins de famille dans la société**
- 2. MODÈLES D'ORGANISATION DES SOINS EN MÉDECINE DE FAMILLE**
- 3. RÔLE DU MÉDECIN DE FAMILLE DANS CES MODÈLES D'ORGANISATION DE SOINS**
- 4. INTERPROFESSIONNALISME ET MÉDECINE FAMILIALE : enseigné en médecine, qu'en est-il en réalité**
- 5. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : une obligation, un outil, un fardeau supplémentaire**
- 6. L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉDECINE FAMILIALE : comment favoriser l'adhésion des nouveaux étudiants en médecine à la médecine familiale**
- 7. LA FORMATION EN MÉDECINE FAMILIALE**
- 8. VERS UN MODE DE RÉMUNÉRATION OPTIMAL**

Nous espérons avoir le privilège de vous rencontrer en grand nombre lors de ces ateliers de discussion, car nous avons l'ambition de bien représenter les aspirations des médecins de la Mauricie au comité sur l'avenir de la profession de médecin de famille mis sur pied par la FMOQ qui veillera à traduire en négociation ces aspirations et ainsi reprendre le leadership de l'organisation des soins de santé de première ligne sans oublier de bien défendre la place en établissement des médecins de famille qui est indispensable pour répondre adéquatement aux besoins de nos patients en matière de santé.

Les dates et lieu de ces rencontres vous seront communiqués sous peu. Toutefois, libre à vous de nous faire connaître par courriel le fruit de vos réflexions si cette formule devait vous plaire ou répondre mieux au partage de vos opinions avec les membres du CA de l'AMOM qui devront produire un rapport qui sera remis à la FMOQ tôt au printemps 2019.

D'autres sujets firent l'objet de réflexion récemment au sein des hautes instances de la FMOQ. L'un de ces sujets qui fit l'objet d'échanges entre les présidents d'association fut celui de la rémunération par Capitation.

Sujet chéri des politiciens de la CAQ, la rémunération par Capitation sera probablement un sujet incontournable au cours des prochaines années. Le moment venu, vos élus de la FMOQ seront prêts à discuter de ses avantages et de ses inconvénients et surtout, ils seront prêts à s'assurer que, quelles que soient les décisions qui seront prises par les représentants du MSSS, les intérêts des médecins de famille et ceux de la population seront pris en compte dans ces décisions et ce, avec tout le respect qu'ils méritent.

Aussi, le taux d'assiduité a fait l'objet de profondes réflexions et de remise en question par les présidents des associations constituantes de la FMOQ. Adulé par certains, détesté par d'autres, le taux d'assiduité se veut à la fois une mesure mais aussi une incitation pour les médecins de famille à se rendre accessibles pour la clientèle inscrite à son nom.

Toutefois le taux d'assiduité a aussi quelques effets pervers dont celui de contribuer à réduire l'inscription de nouveaux patients et celui de fermer les sans rendez-vous des GMF à une clientèle dûment inscrite et ainsi ne laisser que les salles d'urgence comme unique lieu de consultation pour la clientèle non-inscrite.

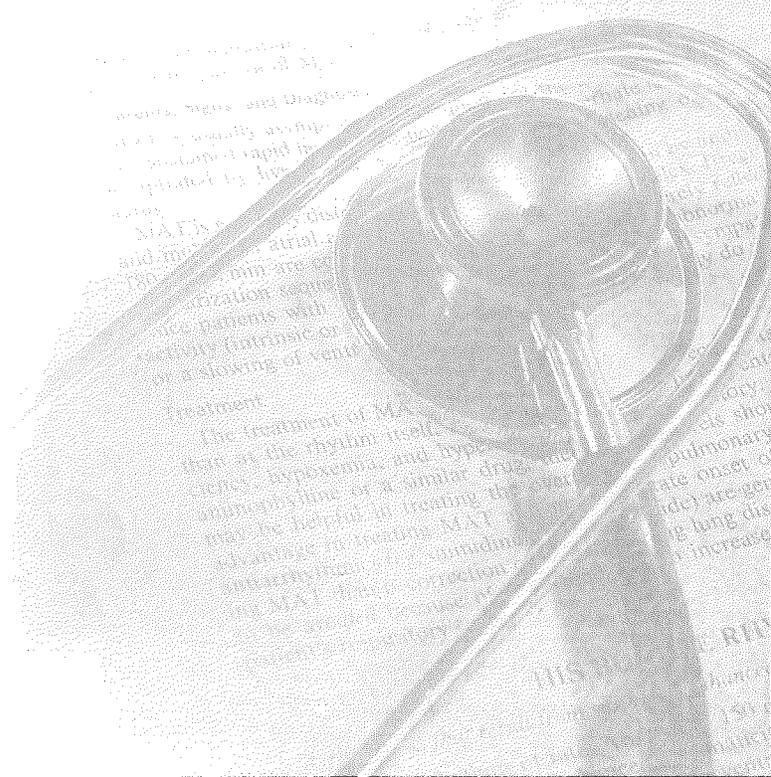
De ces réflexions, la FMOQ devra extraire une proposition de révision du taux d'assiduité afin que l'outil soit au service du réseau de santé et non un ennemi de la prestation de service des médecins de famille.

Finalement, les présidents d'association ont aussi pris le temps de réfléchir à de nouveaux incitatifs afin de favoriser une prise en charge qui soit à la hauteur des demandes de la population.

Ces incitatifs devront être offerts aux médecins de famille afin de nous permettre minimalement d'atteindre la cible de 85 % d'inscription, car si la loi 20 fait actuellement l'objet d'une suspension quant à son application, nous serions collectivement mieux protégés si la loi 20 pouvait être définitivement abrogée.

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquerons pas de sujet de conversation au cours des mois à venir, mais la gouvernance d'une ministre de la Santé ouverte au dialogue saura nous permettre de prendre en charge notre profession et d'en valoriser la pratique le tout devant nous permettre de recruter les effectifs nécessaires à l'atteinte de nos objectifs collectifs.

En terminant, je vous remercie de votre confiance. Soyez assurés que tous les membres du CA de l'AMOM sont déterminés à défendre vos intérêts financiers et moraux dans la tourmente des effets des récentes réformes du système de santé.

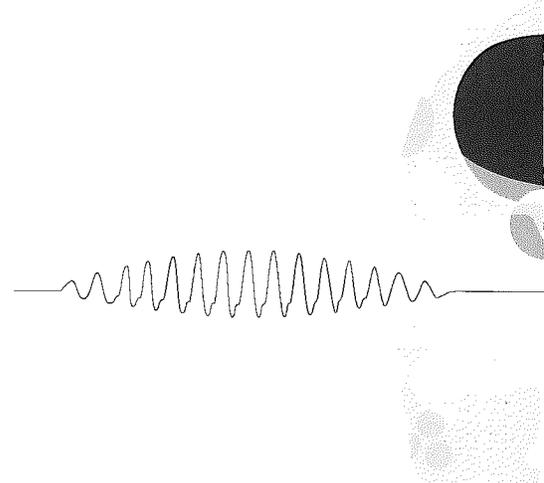


Guichet unique à Trois-Rivières

Biron **B**

Biron offre maintenant des services en soins du sommeil

Depuis janvier dernier, le point de service Biron situé au 1900, boulevard des Récollets, à Trois-Rivières, a ajouté des services en soins du sommeil à son offre. **Biron se positionne ainsi comme partenaire de choix auprès de sa clientèle médicale de la Mauricie, agissant à titre de guichet unique en matière d'analyses, de prélèvements, d'imagerie médicale, de génétique et de soins du sommeil.**



Les services en soins du sommeil comprennent :

Un service de diagnostic du trouble du sommeil à domicile (apnée du sommeil pour adultes).

Une interprétation des résultats effectuée par des pneumologues spécialisés en soins du sommeil.

Une prise en charge par notre équipe médicale.

Une fois le diagnostic confirmé, Biron offre :

Des services thérapeutiques variés (CPAP, AUTO-CPAP et BIPAP).

L'accès à notre portail AMI : un outil personnalisé et interactif unique à Biron pour faire du diagnostic ou du traitement de votre patient un franc succès.

Des suivis personnalisés en point de service et à distance.

Mentionnons d'ailleurs que des services en matière de conseil génétique et de pharmacogénétique sont disponibles :

- Le conseil génétique fournit des renseignements qui permettront de comprendre de quelle façon les maladies génétiques peuvent affecter la vie de votre patient et celle de sa famille.
- L'analyse pharmacogénétique se base sur l'ADN de votre patient pour identifier les risques qu'un médicament pourrait vous causer des effets indésirables ou qu'il soit potentiellement inefficace.

Souper-conférence sur les soins du sommeil : un succès!

Le 12 février dernier, des dizaines de professionnels de la santé se sont réunis au restaurant Le Castel, à Trois-Rivières, dans le cadre d'un souper-conférence des plus intéressants! Pendant cette soirée, Dre Sophie Goulet-Dion, pneumologue, a offert une formation accréditée aux participants. Des experts de Biron ont également offert une séance d'information sur les plus récentes innovations en matière de soins du sommeil ainsi que de l'offre de service complète de Biron.